République Tunisienne
Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises

TUNISIAN ACCREDITATION COUNCIL

الجمهورية التونسية
وزارة الصّناعة والمؤسّسات الصّغرى والمتوسّطة

المجلس الوطني للإعتماد

COMMUNIQUE

16 MARS 2020

№ 0362

Objectif : Coronavirus/COVID-19 : Modifications possibles aux évaluations de la conformité à effectuer par TUNAC

La pandémie de Coronavirus (Covid-19) née en Chine il y a quelques semaines s'étend progressivement au reste du monde. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) la considère désormais comme une très grave menace pour le reste du monde et l'a qualifiée d'urgence de santé publique de portée internationale. L'éclosion du COVID-19, appelé coronavirus, soulève des préoccupations sur le plan de la sécurité et entraîne des restrictions concernant la réalisation de certaines activités pour lutter contre la propagation du coronavirus, qui risquent d'avoir des répercussions sur la programmation des évaluations de la conformité à effectuer sur place.

Tel qu'indiqué dans le document ID3:2011 intitulé IAF Informative Document for Management of Extraordinary Events or Circumstances Affecting ABs, CABs and Certified Organizations (issue 1), lorsqu'un événement extraordinaire touche un organisme certifié ou un organisme d'évaluation de la conformité (OEC), l'OEC concerné risque temporairement de ne pas pouvoir effectuer les audits sur place qui avaient été programmés. Devant une telle situation, les organismes d'accréditation et les OEC opérant selon des normes reconnues ou des documents réglementaires doivent établir un plan d'action raisonnable (en concertation avec les organismes d'évaluation de la conformité).

Le Conseil national d'accréditation (TUNAC) évalue actuellement les risques et envisage de modifier les plans des prochaines évaluations qui sont susceptibles d'être touchées par ces restrictions. Notre objectif est de trouver des solutions qui permettent d'assurer la sécurité de nos collaborateurs et partenaires, tout en perturbant le moins possible les activités d'évaluation de la conformité pour nos clients.

Il a été décidé de reporter toutes les évaluations planifiées durant la période allant du 16 mars jusqu'à 16 Avril 2020 à une date ultérieure qui sera fixée avec les organismes d'évaluation de la conformité toute en respectant les échéances pour les transitions.

Les conseils du gouvernement et d'autres sources pour évaluer les risques seront continuellement suivis par TUNAC et si nécessaire, un nouveau communiqué sera publié pour informer nos collaborateurs et partenaires sur l'évolution de la situation.

Le Directeur Général

Yassine WALI

8 Rue de l'Assistance par la rue Alain Savary B.P.65 - Cité El Khadra - 1003 Tunis - Tél. : 71 806 431 - 71 806 916 - Fax : 71 809 407 - E-mail : tunac@tunac.tn / www.tunac.tn
8 نهج المؤازرة عبر نهج ألان سفاري - حي الخضراء - ص.ب : 65 - 1003 تونس - الهاتف : 216.71.806.431 / 216.71.806.916+ الفاكس : 216.71.809.407+ البريد الإلكتروني : tunac@tunac.tn موقع الواب : www.tunac.tn